Présentation

Informations pratiques





La recherche en cours porte sur la transposition et l'application du droit de l'Union européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme, enjeux majeurs en matière d'asile.

Une première étape a été franchie. Le cadre juridique, tant national avec l'intégration du règlement « Dublin II » et la transposition de la directive « Qualification », qu'européen, avec l'étude des textes et jurisprudences de l'UE et de la CEDH, a été synthétisé, en soulignant les discordances subsistantes et sujettes à discussion. Un recueil de la jurisprudence belge en matière de « qualification » et de « renvois Dublin » a été réalisé.

La seconde étape portera sur l'analyse de la cohérence interne de la jurisprudence belge et externe, au regard des exigences européennes. Une base de données jurisprudentielle ainsi que des outils d'analyse de celle-ci seront mis en ligne.

Cette journée de séminaire vise à partager les premiers résultats de cette recherche, à recueillir vos avis sur la synthèse du cadre juridique et sur sa mise en œuvre.

À cette fin, les problématiques identifiées par ces mois de recherche seront débattues. Le nombre de participants, tous praticiens du droit d'asile, a été volontairement limité afin de permettre les échanges. Chacun recevra un document reprenant les premiers résultats de l'étude.

Un colloque public sera organisé en mai 2012. Vous y serez cordialement invités.

Equipe de recherche

Pr. Sylvie Sarolea Pr. Jean-Yves Carlier Emmanuelle Neraudau Luc Leboeuf

Date

9 décembre 2011, de 9h à 17h

Lieu

Agor 03 - Auditoires Agora Place Agora Louvain-la-Neuve

Accès

Train: gare de LLN via la gare d'Ottignies Voiture: E411, Sortie 8A, parking Grand-Place Un plan des parkings est accessible sur www.uclouvain.be/parkinglln.

Secrétariat du colloque

Annie Fourny Faculté de droit - CeDIE Place Montesquieu, 2 boîte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve

annie.fourny@uclouvain.be

luc.leboeuf@uclouvain.be



	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
Matinée :			Après-midi :	
	La responsabilité du traitement		La qualification des bénéficiaires	À renvoyer à :
	des demandes d'asile		de protection	Annie Fourny
				Faculté de droit - CeDIE
				Place Montesquieu 2, boîte L2.07.01
9h15	Accueil	14h00	Introduction : présentation du projet	1348 Louvain-la-Neuve
			Jean-Yves CARLIER	
9h30	Introduction : Présentation du projet			Nom, prénom:
	Sylvie SAROLEA	14h10	La loi du 15 décembre 1980 au regard des	Organisme et titre :
			normes européennes de qualification :	
9h40	Cadre juridique et pratique du règlement		Questions saillantes	Adresse:
	« Dublin II » en Belgique à l'aune des droits		Luc LEBOEUF	
	européens			Tél. / Fax. :
	Emmanuelle NERAUDAU	15h00	Discussions	e-mail:
	 	101100	1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
10h30	Discussions	15h20	Pause-café	│ □ Participera □ Ne participera pas
10h50	Pause-café	15h40	Le Conseil du contentieux des étrangers face	au séminaire du 9 décembre 2011.
			aux normes européennes de qualification :	
11h10	Le Conseil du contentieux des étrangers et		Enjeux et perspectives	
	le règlement « Dublin II » : Questions à		Luc LEBOEUF et Sylvie SAROLEA	Date:
	débattre			
	Emmanuelle NERAUDAU et Yves PASCOUAU	16h20	Discussions	
		101120		
	Discussions	17b00	Fin des travaux	Signature
11b50	Discussions	1/1100	Thi des travaux	Signature:
11h50				
4.07	Pause-repas			
12h30				